

# La Lettre de la CADE

Coordination pour l'Afrique de Demain

Bulletin mensuel d'information sur les activités de la CADE - Juin 1997 - n° 12

## Changements, changement ?

*L'onde de choc du drame qui a éclaté dans la région des Grands Lacs, et qui a balayé l'ex-Zaïre redevenu Congo, a probablement touché à mort cette construction économique et financière, mais aussi politique, humaine et symbolique que l'on appelle la FrançAfrique. La fin d'un règne qui était devenu une caricature tragique du néo-colonialisme ne garantit nullement que le nouveau régime répondra aux attentes du peuple congolais et de l'opinion internationale. L'écroulement de cet édifice a rappelé à nos opinions que le Congo-ex-Zaïre est un géant de l'Afrique et qu'il pourrait redevenir un grand pays si ses richesses n'étaient pas à nouveau accaparées par ses nouveaux maîtres et par leurs complices, et si les capacités de ses hommes et de ses femmes ne sont pas à nouveau stérilisées.*

*Je suis revenu sur cet événement parce qu'il confirme et illustre les bouleversements que connaît l'Afrique et dont nos opinions ne mesurent pas toujours l'ampleur et la nature.*

*Mais si les choses ont bougé et continuent à bouger dans tout le continent africain, elles bougent également de ce côté-ci de la Méditerranée. La réflexion sur « l'après-Lomé » fait apparaître une forte aspiration pour que l'Union européenne ne laisse pas tomber l'Afrique et reste fidèle à son engagement initial de construire avec les cadres, les entreprises, les collectivités locales et les associations des pays ACP un vrai partenariat.*

*Cette même orientation pourra guider le renouvellement de la coopération française si longtemps différée, si près, aujourd'hui, d'être souhaitée par toutes les familles politiques, et que le gouvernement Jospin fera peut-être enfin.*

*À qui suit, comme nous essayons de le faire à la CADE, l'évolution des relations entre notre pays, l'Europe et l'Afrique, il semblerait que nous vivions un de ces moments exceptionnels où la perception et la compréhension des événements se trouve au rendez-vous de la réalité, où la politique peut « se frayer un chemin entre mythes, héritages, passions et réalités », pour reprendre la formule d'Hubert Védérine dans son bel ouvrage sur Les mondes de François Mitterand.*

*Michel Levallois*

**La CADE est un réseau d'hommes et de femmes qui veulent porter un autre regard sur l'Afrique.**

Comité de pilotage :

- Claude BAEHREL, secrétaire général du CCFD
- Sophie BESSIS, historienne et journaliste
- Claire BRISSET, directrice de l'Information du Comité français UNICEF
- Sylvie BRUNEL, directeur scientifique à l'AICF
- Jacques CHAUMONT, sénateur de la Sarthe
- Jean CLAUZEL, préfet honoraire
- Georges COURADE, directeur de recherche à l'ORSTOM
- Mamadou DEMBELE, associé-gérant à SOFIDIS
- Eric DEROO, réalisateur de télévision
- Patrice DUFOUR, responsable de l'Information et des opérations à la Banque mondiale (Sarajevo)
- Xavier de FRANSSU, membre de EGE et Eau Vive
- François GAULME, ancien rédacteur en chef de Marchés Tropicaux
- Gilbert Lam KABORE, journaliste à ENDA Tiers Monde
- Michel LEVALLOIS, préfet honoraire, délégué d'ENDA Tiers Monde
- Madeleine MUKAMABANO, journaliste à RFI
- Gérard WINTER, ancien directeur général de l'ORSTOM.

L'un des principaux objectifs de la CADE, un réseau ouvert à toute initiative novatrice, est d'alerter les médias, les décideurs et l'opinion publique sur la diversité de l'Afrique, un continent où l'effervescente vitalité des populations est souvent masquée par les idées reçues.

Secrétariat :

tous les après-midi de 14 h à 18 h  
5, rue des Immeubles-Industriels  
75011 Paris  
Tél. : 01 44 93 87 46  
Fax : 01 44 93 87 50

## Daniel Bach : « Fédéralisme et gestion des conflits, l'expérience nigériane »

*Vous avez dit Nigéria ?  
Vu d'Occident,  
les mêmes instantanés  
se bousculent : pays immense,  
champs pétroliers, fédération  
chaotique, conflits ethniques  
et religieux, coups d'Etat  
militaires à répétition.  
Mais, au fait, combien sont-ils,  
les Nigérians ?  
La répartition démographique  
entre les Etats est un enjeu  
considérable car il conditionne  
la répartition des ressources  
de la Fédération.  
Le chiffre est néanmoins tombé  
à la mi-mai : 104 millions de  
Nigérians, c'est le chiffre rendu  
public par la NPC (National  
Population Commission)  
obtenu après une extrapolation  
du recensement de... 1991.  
Fera-t-il l'unanimité ?  
Pour mieux comprendre tous  
ces enjeux, la CADE a convié  
(le 27 mai à Paris) deux  
chercheurs et une journaliste  
à nous parler du Nigéria :  
Atouts et faiblesse d'une  
puissance régionale  
africaine.  
Daniel Bach, directeur du  
Centre d'étude d'Afrique noire  
(CEAN) de Bordeaux, Yann  
Lebeau du même centre  
et Michèle Maringues, ancienne  
correspondante du quotidien  
Le Monde et de Radio France  
internationale au Nigéria,  
nous livrent quelques clés  
pour nous permettre de ne plus  
regarder ce pays de travers.*

**Gilbert Lam Kaboré**

*Le Nigéria, dit en substance  
le directeur du CEAN, est la  
seule fédération du continent  
africain qui ait résisté  
aux pressions centrifuges  
responsables de l'éclatement  
de la plupart des ensembles  
fiscalo-douaniers  
constitués durant la période  
coloniale. Pour autant,  
le Nigéria n'a pas été  
épargné par ce mouvement.*

**L**a région orientale s'acheminait vers une tentative de sécession sous le nom de République du Biafra. Confronté à une guerre civile qui devait durer de mai 1967 à janvier 1970 et a fait entre un et deux millions de victimes, le régime militaire du général Gowon entreprenait une révision du sens et de la portée du modèle fédéral légué par le colonisateur britannique. Tandis que le pouvoir fédéral reprenait à son profit un nombre croissant de compétences précédemment exercées par les régions, une refonte de la géopolitique interne du pays aboutissait à une spectaculaire revalorisation de l'accès des groupes minoritaires aux ressources de l'Etat fédéral.

Dans ce contexte, le rétablissement de la paix civile au Nigéria s'est révélé d'autant plus spectaculaire qu'il a eu pour effet une consolidation de l'unité et de l'influence régionale du Nigéria durant les années soixante-dix. Il n'est dès lors guère surprenant que la référence à un modèle nigérien de prévention des conflits puisse, de nos jours encore, faire l'objet de débats dans des Etats aussi différents que le Niger, le Cameroun, l'Afrique du Sud ou encore le Soudan.

Trois grands agrégats ethno-culturels

rassemblent près des deux tiers de la population du Nigéria. Les Haoussas et les Foulbé, établis principalement au nord du confluent du Niger et de la Benoué, représentent entre 40 et 45 % de la population totale du pays : principalement établis à l'est du Niger, les Ibos eux comptent pour 10 à 15 % de la population totale du pays, tandis que, à l'ouest du Niger, le poids démographique des Yoroubas serait de 20 à 25 %.

Le tiers restant comprend les groupes dits minoritaires qui ont réussi à préserver leur identité face aux tentatives d'empiétement des groupes dominants. Ces marquages identitaires sont tantôt minimisés, tantôt renforcés par les appartenances religieuses.

Avec les coups d'Etat à répétition, les Nigérians n'ont vécu sous des régimes civils que pendant neuf des trente-six années écoulées depuis l'accession du pays à l'indépendance, le 1<sup>er</sup> octobre 1960. Cette histoire contrastée n'en a pas moins été tempérée par une stabilité systémique liée à une codification de l'accès aux ressources étatiques fondée sur des bases communautaires.

Ce processus est la conséquence directe d'un ensemble de réformes institutionnelles et fiscales qui ont radicalement transformé le fédéralisme tel qu'il avait été instauré par la Constitution de 1960. Le Nigéria compte alors trois grandes régions, dotées d'une forte autonomie et dominées, pour chacune d'entre elles, par un groupe ethnique qui contrôle le gouvernement régional et entend ériger un pouvoir exclusif sur son territoire. Durant les années qui suivent l'accession à l'indépendance, la résistance parfois violente des minorités établies dans les régions septentrionale et orientale du pays engendre des explosions sporadiques de violence. Mais celles-ci ne sont toutefois que peu de choses au regard

des tensions de plus en plus ouvertes qui résultent de la concurrence pour le contrôle du pouvoir à l'échelon fédéral. La Fédération avait été, à plusieurs reprises déjà, au bord de l'éclatement lorsqu'en mai 1967 le gouverneur militaire de la région orientale annonce sa sécession sous le nom de Biafra. Au regard de la concentration des champs pétroliers à l'est du Niger, c'est la survie du Nigéria qui est directement mis en cause. Cela va permettre au chef de l'Etat nigérian d'imposer à la toute puissante région nord une refonte de la géopolitique interne de la Fédération.

Par le biais de redécoupages territoriaux, les quatre régions ont d'abord donné naissance à douze Etats en 1967 ; ces Etats ont alors été redécoupés en 19 (1976), puis en 21 (1987), puis en 30 (1991) et finalement en 36 (1996). A l'intérieur de ces Etats, le nombre des collectivités locales s'est également accru, passant de 301 en 1976 à 589 vingt ans plus tard, phénomène impensable sans l'afflux des recettes pétrolières consécutif à la montée en puissance de la production nigériane à partir de 1969.

Dès 1970, la clé de répartition des revenus de la Fédération a privilégié les critères de la démographie et d'égalité entre les Etats avec, pour conséquence, une moindre prise en compte de leurs ressources propres dans le calcul des ressources transférées. Ce faisant, les disparités de revenus entre régions côtières et sahéliennes ou entre Etats urbanisés et ruraux ont été compensées par des transferts qui ont permis d'accroître la cohésion territoriale et le maillage du territoire.

### **Le fédéralisme nigérian a évolué, au fil des années soixante-dix, vers un système unitaire à forte composante décentralisatrice**

La référence à la doctrine dite du « caractère fédéral » est devenue omniprésente dans la vie politique du Nigéria. Initialement inscrit dans la Constitution de 1979, ce principe signifie, par exemple, que le cabinet fédéral doit compter au moins un membre issu de chacun des Etats. De même, l'élection d'un candidat à la présidence ne peut être validée que s'il obtient la majorité des voix dans les deux tiers des Etats ou, lorsqu'il

s'agit de l'élection d'un gouverneur, des collectivités locales (*local governments*) de son Etat.

Lors des deux exercices de révision constitutionnelle enregistrés depuis 1979, les caractéristiques propres au fédéralisme nigérian ont été tout à la fois confirmées et ouvertes à de nouveaux champs d'application. Ainsi en est-il du projet constitutionnel dont le général Abacha, à la tête du pays depuis le 17 novembre 1993, a dévoilé les grandes lignes le 1<sup>er</sup> octobre 1995. La Constitution, qui devrait entrer en vigueur lors du transfert du pouvoir à un régime civil annoncé pour le 1<sup>er</sup> octobre 1998, réaffirme la spécificité du fédéralisme nigérian. La représentation des groupes continue de reposer sur le redécoupage des Etats et collectivités locales. La doctrine du « caractère fédéral » fait l'objet d'un souci de codification sans précédent, concrétisé par l'établissement d'une Commission *ad hoc* (la Federal Character Commission) chargée de veiller au respect des principes de représentation proportionnelle dans les différents secteurs de l'administration. Egalement prévue : la rotation des fonctions électives les plus importantes.

### **Les régions pétrolières considèrent l'augmentation de la part de leurs ressources insuffisante**

Au cours des deux dernières décennies, la création de nouvelles collectivités locales ou de nouveaux Etats est devenue le geste le plus populaire que puisse accomplir un régime en panne de légitimité démocratique. La création d'un nouvel Etat ou d'une nouvelle collectivité locale est pour les élites locales du Nigéria synonyme d'accroissement de leurs ressources et d'amélioration de leurs positions et garanties de représentation à l'échelon fédéral.

Dans le même temps, les régions pétrolières considèrent l'augmentation de la part de leurs ressources insuffisante : depuis 1991, ceci s'est traduit par un net durcissement des revendications, provoquant de violents affrontements avec les forces fédérales dans le sud-est (pays Ogoni) et le delta du Niger.

La doctrine du caractère fédéral repose sur la distinction opérée au sein de chaque Etat entre les citoyens Nigériens « allogènes » (*strangers*) et les

« indigènes » (*indigenous people*). Fondée sur le seul jus sanguinis, cette catégorisation restreint d'emblée les possibilités d'intégration d'un citoyen dans une communauté autre que celle de ses parents, grands-parents ou, lorsqu'il s'agit d'une femme, de son époux.

Le *distinguo* est également source de graves discriminations pour l'accès à la terre, à l'enseignement et à la fonction publique des Etats.

Sous la seconde République (1979-1983), le principe du caractère fédéral n'a cessé de se diffuser pour imprégner plus ou moins ouvertement toute la vie politique.

### **La transition annoncée par le général Abacha le 1<sup>er</sup> octobre 1995 devrait s'étaler sur une période de 36 mois**

Cela a abouti à une valorisation des alliances ethno-régionales à toutes les échelles, ce qui a fragilisé la Fédération dans un contexte de déclin de ses capacités distributives. On ne saurait suffisamment rappeler à quel point la recomposition du système politique nigérian fut intimement liée au spectaculaire accroissement des revenus tirés du pétrole qui, de 250 millions de dollars en 1970 ont littéralement décuplés pour atteindre, après une décennie, quelque 25 milliards de dollars.

Avec le déclin des ressources consacrées à l'investissement, c'est la politique de « maillage » du territoire nigérian en vigueur depuis les années 1970 qui se délite.

Le coup d'Etat du général Abacha n'a fait que consolider la montée de l'autoritarisme dans les rapports entre l'Etat et la société. Le 27 septembre 1994, la « militarisation » du régime Abacha était parachevée avec le remaniement du Provisional Ruling Council (PRC), désormais exclusivement composé de militaires.

La transition annoncée par le général Abacha le 1<sup>er</sup> octobre 1995 devrait s'étaler sur une période de 36 mois. Sa mise en œuvre et son bon aboutissement restent toutefois soumis à l'entière discrétion d'un chef de l'Etat tout à la fois autoritaire et imprévisible.

Le fédéralisme nigérian est entré dans un cycle de turbulences dont les enjeux dépassent très largement la simple question de l'alternance entre civils et militaires.

# Michèle Maringues : « Un pays qui fait ce qu'il veut quand il le veut. »

*Pour l'ancienne correspondante du quotidien Le Monde et de Radio France internationale au Nigéria, ce pays inspire une certaine crainte aux pays occidentaux moins en raison de la violence sporadique qui le secoue que de son aptitude à demeurer hors tutelle de quelque puissance que ce soit. Synthèse des propos d'une femme avertie.*

Les préjugés sur le Nigéria sont d'autant plus forts qu'il y a peu de journalistes de la presse française qui y séjournent et qui ont l'occasion de voir le pays de l'intérieur. Et, depuis deux ou trois ans, il sont encore moins nombreux car ce pays se retrouve dans l'état d'un paria et laisse très peu de gens franchir ses frontières.

Le Nigéria, qui était déjà très mal connu dans la sphère francophone, devient encore plus mystérieux, imprévisible.

**Un Etat capable, indépendamment de tout pouvoir politique, de sécréter son propre ordre**

Pour ma part, j'estime que le Nigéria constitue l'Afrique superlative. Un pays qui est grand : 104 millions d'habitants selon le chiffre extrapolé à partir du recensement de 1991 – qui, je crois, a été mené dans de bonnes conditions. Un pays très influent par des moyens institutionnels et par d'autres qui le sont moins. Par exemple, une bonne partie de l'économie du Niger (l'élevage surtout) dépend de ses débouchés au Nigéria. Si les rapports entre ces deux pays voisins se détérioraient, le Niger ne recevrait plus une bonne partie de son carburant (obtenu d'ailleurs principalement par le biais de la contrebande).

En Europe et dans les pays occidentaux en général, le Nigéria est perçu comme un pays qui fait peur, un pays chaotique. Daniel Bach insiste sur le fait que c'est un Etat qui a su instituer un certain ordre et qui – même dans

le relatif désordre actuel – est capable, indépendamment de tout pouvoir politique, de sécréter son propre ordre, ses propres mécanismes de régulation sans lesquels le pays serait en conflit permanent.

Cet aspect revêt une importance particulière tant il est vrai que le degré de violence potentiel y est élevé. Néanmoins, jusqu'à présent, la violence réelle est relativement peu élevée au vu de la pression exercée sur les gens en raison des problèmes économiques et de la complexité des enjeux religieux.

Une autre raison explique la perception qu'on a du Nigéria en Occident : c'est un pays qui est assez largement hors tutelle. Ce pays échappe très largement à la tutelle aussi bien coloniale – même si la puissance britannique y conserve évidemment une influence compréhensible – qu'à l'influence américaine. De même ce pays échappe assez largement à l'influence française, même si les Français font aujourd'hui de très gros efforts pour s'inscrire dans le terrain laissé libre par les Américains ou éventuellement par les Britanniques.

**Ce 12 juin est une date clé dans l'histoire du Nigéria car l'élection présidentielle devait aboutir au énième processus de transition démocratique**

Un pays donc hors tutelle qui dit facilement au reste du monde : « Nous faisons ce que nous voulons, quand nous le voulons. » Un fait illustre parfaitement cette attitude : la crise actuelle avec la communauté internationale depuis le tragique épisode de l'exécution en novembre 1995 de militants Ogonis, parmi lesquels l'écrivain Ken Saro Wiwa (tous membres du Mouvement pour la Survie du peuple Ogoni, MOSOP). Pour l'Etat nigérian, ces exécutions étaient une manière de régler, croyait-il radicalement, le problème de la rébellion des minorités dans les régions pétrolières.

Le régime a procédé à ces exécutions dans un contexte diplomatique qui était des plus défavorables, au moment précis où s'ouvrait le sommet du Commonwealth (dont le Nigéria est membre) à Auckland. Or, cela faisait un certain temps que cer-

tains pays voulaient présenter au Nigéria la note de ses manquements à l'ordre international – et, bien sûr, ceci depuis l'annulation de l'élection présidentielle du 12 juin 1993.

Ce 12 juin est une date clé dans l'histoire récente du Nigéria puisque l'élection présidentielle était censée être le point d'aboutissement d'un énième processus de transition démocratique d'un régime militaire vers un régime civil. Il y avait plusieurs candidats. Mais, à la surprise générale, celui qui est sorti du chapeau, Abiola, n'était pas celui que l'on espérait le plus manipulable. Et tout l'establishment politique le connaissait et le croyait relativement incontrôlable. Il y a eu une coalition d'intérêts nordistes (mais pas seulement) qui a poussé à l'annulation de ce scrutin. Le pays est entré à partir de ce moment dans une crise politique qui n'est pas résolue à ce jour. Certes, il n'y a plus de formes de protestations violentes comme il y en a eues en 1993.

Certes, il n'y a plus de grandes grèves comme en 1994 – cette année-là, on a en effet assisté à la plus grande grève jamais vue au Nigéria dans le secteur pétrolier et dans le secteur bancaire : un mouvement lancé par les syndicats pour poser essentiellement le problème de la transition démocratique.

Reste qu'il subsiste un très profond malaise dans la population, un climat de méfiance. On voit mal comment le régime du général Abacha – qui après un bref intermède civil a pris la succession du général Babangida – pourra résoudre la crise.

**Cette société vivante et ouverte va se trouver en butte avec le régime militaire de Babangida puis celui d'Abacha**

Pourtant, par le passé, la société nigériane avait vu l'émergence de ce que l'on appelle communément la société civile : des associations de défense des droits de l'homme, des avocats très remuants, des intellectuels, des universitaires et aussi un engagement des courants religieux qui, au Nigéria, comptent beaucoup plus que les autres forces en présence...

Il y avait aussi une presse très vivante, très remuante qui, notamment

dans les années 80, avait profité de l'existence de grandes fortunes privées et des ambitions politiques des uns et des autres pour s'affirmer.

Une autre presse, sous forme de coopérative (avec l'appui de certains hommes d'affaires), s'était imposée comme une presse indépendante à l'égard du pouvoir et avait souvent payé le prix de son courage.

Donc, toute cette société assez vivante et ouverte va se trouver en butte d'abord avec le régime militaire de Babanguida puis celui d'Abacha. Et, depuis quatre ans, on a assisté à une érosion lente mais sûre de cette société civile qui a maintenant de plus en plus de mal à s'exprimer. Tempérons néanmoins cette donne : le coût de cette crise, en terme de nombres de personnes emprisonnées ou exilées, est faible comparé aux exactions d'autres dictatures qu'on a pu voir ailleurs, en Amérique latine notamment.

Cela dit, la situation reste inquiétante. En effet, on ne peut pas mesurer une telle situation seulement en nombre de prisonniers ou de gens poussés à l'exil ou assassinés.

Ce qui reste profondément inquiétant, c'est la relative incapacité du régime militaire à mener le pays vers une stabilisation : c'est-à-dire à renégocier un pacte avec la société civile, à faciliter donc l'émergence d'un nouveau consensus comparable à celui qui avait pu se consolider après la guerre civile. Les conditions économiques qui avaient permis d'asseoir ce pacte dans les années 70, à savoir la rente pétrolière, ne sont plus les mêmes. Le régime militaire est entré dans une phase de réalisme politique.

**Personne ne peut réellement agir sur le régime nigérian et personne ne veut aller jusqu'à l'embargo pétrolier contre le régime.**

Les revenus du pays sont bien moindres que ceux qu'ils étaient avant, même s'ils restent considérables à l'échelle de certains pays africains : autour de 10 milliards de dollars par an pour ce qui est des hydrocarbures, avec un potentiel important. Mais, au vu de l'existence de nombreux dysfonctionnements qu'il a fallu corriger, l'Etat nigérian essaye d'être moins dépensier en réduisant relativement les dépenses publiques au détriment, bien sûr, des secteurs d'infrastructures essentiels. On assiste depuis dix ans à une

dégradation dramatique de l'institution scolaire, du système de santé et des infrastructures de base, au point de compromettre durablement le développement du pays.

L'autre tendance inquiétante à laquelle on assiste c'est une espèce de fossé qui se creuse entre le Nigéria utile, le delta pétrolier où les grandes sociétés pétrolières investissent des milliards de dollars, et le reste du pays.

Le Nigéria a des réserves importantes de pétrole et surtout de gaz. Le pétrole surtout destiné aux Américains (qui achètent en gros la moitié du pétrole nigérian) et le gaz qui est réservé au marché européen.

Personne dans le fond ne peut réellement agir sur le régime nigérian et personne ne veut aller jusqu'à l'embargo pétrolier contre le régime. D'ailleurs, pour le faire, il faudrait que certaines conditions soient réunies : il serait nécessaire, par exemple, de prouver que la sécurité internationale est menacée ce qui, à l'évidence, n'est pas le cas.

C'est pourquoi, en 1995, a-t-on adopté à l'encontre de ce pays des sanctions relativement limitées, censées être pénibles pour les militaires : ceux-ci sont interdits de visas, de même que les membres de leur famille, donc empêchés de voyager vers l'Europe et les Etats-Unis (toutefois, il y a des entorses).

Il a également été mis fin aux coopérations militaires avec le Nigéria. Mais tout cela est resté sans effet sur le régime nigérian. Depuis l'adoption de ces sanctions, et la vague d'indignation qui avait suivi la mort de Ken Saro Wiwa et de ses compagnons, le Nigéria a su remonter la pente en se jouant des contradictions qui existent au sein des pays membres des Nations Unies. Ils ont fait de même pour diviser les pays membres du Commonwealth (qui a approuvé les sanctions). Ainsi, le régime s'est appuyé sur des grands pays comme la Chine (qui elle aussi fait très peu cas des droits de l'homme).

Le Nigéria avait un problème d'image avec l'opinion publique américaine, notamment au sein des Africains-Américains influencés par Abiola qui était l'un des grands financiers du groupe Noir au Congrès. Le régime d'Abacha a donc payé des lobbyistes qui font, avec un certain succès, campagne pour dire grosso modo :

« Ce n'est pas vrai lorsque l'on dit que le régime nigérian est horrible... et de toute façon, on ne peut pas se passer du Nigéria. »

**Entre la logique clientéliste exacerbée et celle d'une ouverture au marché mondial, aux privatisations et à la discussion avec les institutions internationales, qui l'emportera ?**

En fin de compte, aujourd'hui, on est arrivés à ce consensus : puisque l'on ne peut pas faire grand-chose contre le régime, essayons de recommencer à parler aux Nigériens. Selon l'avis interne de l'Union européenne, les ambassades devraient s'installer à Abuja (la nouvelle capitale). Telle est à peu près l'attitude pragmatique de la communauté internationale.

Est-ce à dire qu'en reprenant langue avec Abacha, on arrivera à l'influencer, à le convaincre de ne pas accrocher au pouvoir ? Rien n'est moins sûr... L'avenir est aussi lié à ceci : entre la logique clientéliste exacerbée et celle d'une ouverture au marché mondial, aux privatisations et à la discussion avec les institutions internationales, qui l'emportera ?

La victoire de la seconde pourrait être synonyme d'ouverture et d'apaisement. La victoire de la première pourrait, en revanche, engendrer à nouveau le désordre.

\*Michèle Maringues est l'auteur de *Nigéria - un journalisme de guérilla*, publié par Reporters sans frontières, Paris, 1996 ; diffusé par la librairie DIF'POP, 21 ter, rue Voltaire, 75011 Paris.

**POTENTIALITÉS CONSIDÉRABLES\***

Toute comparaison entre le Nigéria et ses voisins débouche sur une disproportion. Au plan démographique d'abord, qui traduit aussi la taille du marché, la Fédération est trois fois plus peuplée que l'ensemble de ses pays frontaliers. La ville de Lagos est à elle seule plus peuplée que le Bénin. L'urbanisation y est également la plus forte (...)

(...) Le Nigéria est donc incontestablement un géant et, même si ses indicateurs économiques par habitant sont parfois comparables ou inférieurs à ceux d'autres pays de la région, il bénéficie d'un effet de masse et de potentialités considérables.

\* Extrait d'un excellent dossier réalisé par le Club du Sahel, le Réseau Stratégies Alimentaires, l'unité CNERGIE BAD/OCDE et le CILSS, à l'issue deux rencontres tenues en 1993 à Cotonou et à Maradi.

## Yann Lebeau : « Contraintes économiques et enjeux sociaux »

*Qu'il s'agisse de son organisation politique, de son paysage géographique, culturel et religieux, on a coutume de parler du Nigéria comme d'une mosaïque, explique Yann Lebeau chercheur au CEAN.*

Dans un pays qui rassemble plus de 250 communautés ethnolinguistiques et où la stratification sociale de la population ne peut être interprétée sur une grille standardisée du fait du faible taux d'actifs salariés, il est bien difficile de donner une portée nationale aux faits sociaux étudiés.

Ce problème est amplifié par l'absence de statistiques fiables qui rendent fragiles toutes les entreprises de comparaison à l'échelle nationale. Reste que l'éducation est sans conteste un de ces enjeux, capable de catalyser les clivages essentiels qui traversent la société nigérienne.

• **Enjeux politiques** : c'est par exemple bien plus la dynamique redistributive dont parle Daniel Bach que les besoins d'instruction ou de main-d'œuvre qualifiée qui commandent la prolifération et la distribution

géographique des établissements d'enseignement supérieur dans ce pays suivant sommairement la fragmentation politique du territoire national, le Nigéria compte aujourd'hui 38 universités et, au total, plus d'une centaine d'établissements secondaires.

• **Enjeux sociologiques** : le système éducatif est hétérogène, l'harmonisation des cycles ne date que du milieu des années 80. Jusqu'alors, certains établissements secondaires huppés et très chers (le plus souvent privés) dispensaient des cursus débouchant sur le A level anglais, quand les écoles publiques proposaient un diplôme national de fin d'études sans équivalent.

Le système universitaire nigérien a toujours subi la concurrence des formations à l'étranger. Ce n'est qu'au milieu des années 70, avec la multiplication des établissements et l'explosion concomitante de la demande que le nombre d'étudiants inscrits dans le pays a dépassé celui des inscrits à l'étranger.

• **Enjeux religieux** : l'éducation de type occidental s'est diffusée au rythme de la progression des missionnaires chrétiens, qui n'ont jamais été autorisés par la couronne britannique à s'installer dans les régions musul-

manes septentrionales. Le déséquilibre qui s'en est suivi entre les taux d'alphabétisation des régions chrétiennes et musulmanes n'est toujours pas comblé.

Jusque dans les années 70, la plupart des enseignants sont des produits d'une éducation missionnaire et de ce fait porteurs de préjugés extrêmement dépréciateurs sur l'islam qu'ils véhiculent sans précaution dans les classes et les manuels scolaires.

Pour les mêmes raisons historiques, il se trouve que dans les grandes universités fédérales du nord musulman, et malgré les politiques de quotas appliquées au recrutement des étudiants et des enseignants, une forte minorité d'entre eux persiste.

Les confrontations interconfessionnelles dans le milieu scolaire tendent à se multiplier depuis la fin des années 70 chaque fois que se dessinent des périodes de transition politique. Ainsi, en 1987, dans la région de Kafanchan, au sud de l'Etat de Kaduna, une querelle de lycéennes du Queen Amina College de Kaduna autour du type d'uniforme à porter et un meeting évangélique chrétien dans un institut de formation des enseignants ont déclenché une des plus graves émeutes interconfessionnelles.

### L'éducation et les transformations du pays

La crise des années 80 a marqué incontestablement la fin d'un système éducatif d'inspiration coloniale.

Mais une tendance majeure s'est dessinée au début des années 90 qui nous oblige à regarder autrement l'avenir de ce système. Alors que les professeurs les plus qualifiés ont quitté le navire, qu'aucun campus ne reste ouvert plus de trois mois d'affilés, qu'aucun programme de subventionnement des études ne subsiste, la demande d'éducation au niveau supérieur augmente au point qu'aujourd'hui moins de dix pour cent des demandes d'inscription sont satisfaites.

Quelle que soit l'orthodoxie du plan d'ajustement adopté dans ce pays, les contraintes et les conditionnalités des programmes ont incontestablement changé le paysage éducatif : les stratégies des différents groupes sociaux se font plus claires lorsque disparaissent les soutiens étatiques. Par ailleurs, la mobilisation des solidarités religieuses et ethniques extérieures à l'institution rendent les écoles plus perméables aux transformations sociales.

Le type d'établissement fréquenté et le sexe des étudiants interrogés déterminent largement les domaines du possible que se fixent les uns et les autres. On est loin de l'expérience homogène des étudiants des années 70, époque où, tous boursiers, ils étaient intégralement pris en charge.

Il apparaît aujourd'hui que le stéréotype de l'étudiant nigérien sans vocation ni soucis pour son avenir est une figure du passé. Tenant globalement des propos très durs sur la classe dirigeante de leur pays et sur les perspectives de la transition en cours, les étudiants opèrent quand ils le peuvent des choix d'établissement ou de filière en référence à ce qu'ils pensent être leurs possibilités d'intégration sur le marché du travail.

Pour tous, le diplôme universitaire est vécu comme un passeport minimum, à obtenir à tout prix, plus que comme une fin en soi ou une sorte d'accomplissement. En somme, à travers leurs propos, les étudiants s'avèrent réalistes sur les possibilités de mobilité sociale que leur apporteront leur diplôme.

Jamais ils ne perdent de vue l'entretien des réseaux communautaires (ethniques ou religieux) qui, en dernier ressort, confèrent à ses détenteurs le capital le plus valorisé au Nigéria dans l'accès aux positions de pouvoir.

## Le rôle pivot du Nigéria

*Le Nigéria est peut-être un pays à part en raison de son caractère fédéral unique en Afrique et de sa farouche volonté à demeurer hors tutelle. Ce qui est sûr, selon les analystes, c'est que la Fédération est l'une des grandes pièces maîtresses de l'intégration économique en Afrique de l'Ouest.*

Limité au nord par le Niger et le Tchad, à l'ouest par le Bénin et à l'est par le Cameroun, le Nigéria dispose d'une large côte sur l'océan Atlantique.

Avec ses 913 073 km<sup>2</sup> et sa centaine de millions d'habitants, il fait en effet figure de « géant ». Pays « largement hors tutelle », selon Michèle Maringues, ancienne correspondante du quotidien *Le Monde* et de Radio France internationale au Nigéria. Un « caractère fédéral sans cesse discuté mais toujours réaffirmé », insiste Daniel Bach, directeur du CEAN. « Une mosaïque, ajoute Yann Lebeau (chercheur au CEAN), au regard de sa diversité géographique, culturelle et religieuse. »

**Véritable tête de file de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest, CEDEAO, le Nigéria domine la sous-région de son poids militaire et de son potentiel économique.**

Au cours de la rencontre de la CADE du 27 mai consacrée au Nigéria : atouts et faiblesse d'une puissance régionale, ces trois intervenants se sont attachés à expliquer ce qui fait la spécificité de ce pays. Pour Daniel Bach, « il domine la sous-région », véritable tête de file de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO, créée en 1977).

Et l'économie de certains pays, notamment celle des voisins immédiats, est « fortement imbriquée » à celle du Nigéria. D'ailleurs, ajoute-t-il avec ses 17,5 milliards de barils de pétrole de réserve et ses 2 000 unités industrielles, le PNB du Nigéria est supérieur à celui de ses voisins. Un

pays influent qui, par le passé, a présidé la Commission des Nations Unies sur l'Afrique du Sud, et qui n'a pas hésité à « nationaliser les avoirs de la British Petroleum en 1979.

Le Nigéria se caractérise également par son importante capacité de recherche et de production scientifique. Alors que d'autres pays africains font appel à des experts étrangers pour rédiger des constitutions, dans les années 70, le Nigéria lui s'adresse à ses propres intellectuels et experts pour travailler à la refonte de son texte fondamental.

Une « capacité de réflexion interne », qui fait dire à Daniel Bach et Michèle Maringues que « le Nigéria a su secréter ses propres capacités d'ordre ».

Depuis la pendaison de l'écrivain Ken Saro Wiwa et celle de plusieurs de ses compagnons du Mouvement pour la survie du peuple Ogoni (Mosop) en novembre 1995 – à l'issue d'un procès dont la régularité est contestée par beaucoup –, plusieurs pays (membres du Commonwealth, l'Union européenne, Etats-Unis, etc.) ont pris des mesures de rétorsion à l'encontre du Nigéria.

Aujourd'hui, le régime manœuvre pour briser ce relatif isolement. C'est dans le cadre de cette stratégie, explique Yann Lebeau, que « le Nigéria a accordé à la Chine un important marché de rénovation d'une partie de son réseau ferré ». Toujours « pour enfoncer un coin du bloc » des sanctionneurs, le général Abacha annonçait en décembre 1996, aux lendemains du sommet France-Afrique qui a eu lieu à Ouagadougou, que le Nigéria doit se mettre à « l'étude du français ».

Le Nigéria anglophone se mettant à l'étude de la langue de Molière à une grande échelle, certains y voient un message d'avertissement adressé au Commonwealth. Ce 27 mai à l'IAP, il a été aussi question de la place du Nigéria dans la gestion des conflits dans la sous-région.

Premier contributeur en hommes et en armes de l'ECOMOG (force d'interposition au Libéria composée de soldats de plusieurs pays ouest-africains), le Nigéria a envoyé sa troupe, courant mai dernier pour s'opposer aux putschistes qui venaient de chasser le président élu de Sierra Leone.

La rapidité de la réaction n'étonne pas Michèle Maringues, « les Nigériens ayant joué, par le passé, les *big brothers* des régimes militaires sierra-léonais ». Mais encore, analyse-t-elle, « cette campagne est une manière, pour le régime, d'éloigner des militaires, l'armée nigérienne étant pléthorique ». Autre conflit, celui qui oppose Nigériens et Camerounais qui se disputent la péninsule de Bakassi. Est-ce parce que le port nigérien de Calabar, proche de Bakassi, avec sa zone franche, est une région stratégique pour le Nigéria ? Sans doute, estime Michèle Maringues, qui souligne également l'intérêt pour les Français d'avoir Bakassi comme point de passage pour l'enlèvement du pétrole camerounais. Mais Georges Courade, directeur de la revue *Politique Africaine*, voit également dans ce conflit les conséquences de la xénophobie que les Camerounais manifestent à l'égard des Nigériens qui vivent à Bakassi et il souligne qu'il y a des dizaines de milliers d'Ibos nigériens qui vivent au Cameroun.

**Il est difficile d'envisager une intégration économique sous-régionale sans le Nigéria**

Pour Daniel Bach, il ne faut pas perdre de vue certaines échéances. La communauté économique africaine (CEA, instituée par le sommet des chefs d'Etat africains réunis à Abuja en 1991), au sein de laquelle le Nigéria est appelée à jouer un rôle de premier plan. La dévaluation du franc CFA a provoqué une relative stabilisation du naira, la monnaie nigérienne. Et même si la construction de la CEDEAO (qui regroupe pays anglophones et francophones contrairement à la défunte CEAO qui ne regroupait que les pays francophones) paraît par moment bloquée, il est difficile, voire impossible, d'envisager une intégration économique sous-régionale sans le Nigéria. Daniel Bach a opportunément conclu en invitant les responsables français de la coopération à tenir compte de cette donnée.

*Gilbert Lam Kaboré*

**PARTENARIAT**

Dans un entretien accordé au bulletin *Le Bull d'Aire* (n° 6, juin 97), publié par Aire développement, le président **Alpha Oumar Konaré** du Mali qui se définit comme « un homme de science et de culture » explique sa conception des conditions d'un partenariat scientifique positif :

« *Partenariat scientifique d'égal à égal veut dire égalité de regard (...)* *La complaisance, la compassion sont ce que l'on peut offrir de pire à l'Afrique. Le partenariat d'égal à égal implique le respect mutuel, fondé sur la notion d'évaluation. Il suppose la mise en commun des moyens et des objectifs. Il est le seul que nous puissions concevoir dans une perspective mondiale de développement. Parce qu'ils partagent les mêmes problèmes, sont confrontés à des handicaps voisins, le partenariat entre pays du Sud devrait pouvoir permettre de mieux asseoir leur collaboration avec les autres pays (...)* »

**L'AFRO-PESSIMISME AU RENCART**

Sous ce titre, *Syndicalisme hebdo* du 29 mai (CFDT) revient sur le récent congrès de l'ORAF (Organisation régionale africaine de la CISL), « qui a été l'occasion de mettre l'accent sur les évolutions en cours en Afrique ». L'hebdomadaire syndical évoque l'Afrique des drames – l'implosion au Zaïre qui rappelle des drames tels les conflits fratricides en Somalie, au Rwanda – non pas pour simplement se lamenter, mais pour davantage mettre en relief l'autre Afrique qui avance : « (...) Le fait nouveau est que 40 pays sur 46 au Sud du Sahara voient leur PIB augmenter (...) La montée du monde informel qui domine les villes africaines, au point de bousculer des syndicats de salariés du secteur moderne (...), ne peut masquer la vigueur de l'économie populaire. Elle est bien plus qu'une économie de survie (...) »

**La Lettre de la CADE**  
5, rue des Immeubles-Industriels,  
75011 Paris, France.  
Tél. : 01 44 93 87 46  
Fax : 01 44 93 87 50  
E-mail : enda.cade@globenet.org  
Directeur de publication :  
Michel Levallois  
Comité de rédaction :  
Gilbert Lam Kaboré ;  
Michel Levallois  
Impression : L'Internationale  
Reprographie, 21 ter, rue Voltaire  
75011 Paris

**L'AGENDA DE LA CADE**

◆ **Mardi 24 juin**

**Le réveil des médias en Afrique**

avec *Marc Capelle, directeur d'ESI-International, Cheikh Ndiaye du Groupe SUDCOM (Dakar), David Diaudonné du bureau Afrique de Reporters sans frontières, Marie-Agnès Lepiaud, responsable de SYRIA, Madieng Seick de l'Agence de presse du Sénégal (APS) et Mounirou Fall du Courrier ACP-UE. De 18 à 20 heures à UNICEF-France, 3, rue Duguay-Trouin. 75006 Paris. Métro : Notre-Dame-des-Champs.*

◆ *Le compte rendu de la réunion du Comité de pilotage (prévue le 10 juin) sera publié dans la Lettre de la CADE n° 13 (juillet 97). Bilan des six premiers mois de l'année, programme de la rentrée, perspectives pour 1998, création de clubs CADE en province, présentation du rapport définitif sur les PME-PMI. De 18 à 20 heures à l'IIAP.*

**Bibliographie commentée**

- C. A. Odinkalu, *The Management of Transition to Civil Rule by the Military in Nigeria* (1966-1996), communication présentée à la conférence « The European Union and the Nigerian Democratization Process », CEAN, Bordeaux, 12-14 septembre 1996, pp 1-27.
- D. Bach, dir., *Le Nigeria contemporain*, Paris, presses du CNRS, 1986 ; D. Bach, J. Egg et J. Philippe, dir., *Le Nigeria, un pouvoir en puissance*, Karthala, 1988.
- D. Bach, « Unité nationale et société plurielle au Nigeria », *Afrique contemporaine*, 150 (2<sup>e</sup> trimestre 1989).
- A. Kirk-Greene, « Ethnic Engineering and the Federal Character of Nigeria », *Ethnic and Racial Studies*, 6, (1983), pp 457-76.
- Constitution (nigérienne) de 1979.
- A. Gboyega, *Current Option for a Stabilized Federal System*, conférence sur « Le processus de démocratisation nigérienne et l'Union européenne », CEAN, Talence, 12-14 septembre 1996.

\*\*\*\*\*

« **L'Autre Afrique** »

« Ni griots serviles ni détracteurs stériles. » Les lecteurs n'oublieront pas de sitôt, voire jamais, ces propos de **Jean-Baptiste Placca** qui vient de lancer un hebdomadaire panafricain basé à Paris, *L'Autre Afrique*\*. Pour avoir été successivement rédacteur en chef et directeur de la rédaction dans deux autres publications du même type, le journaliste togolais n'ignore pas que la tâche est rude et que de Ouagadougou à Kinshasa en passant par Dakar et Lomé, les lecteurs ont appris à distinguer les journalistes des griots. Dans l'éditorial du premier numéro paru le 21 mai, il explique sa démarche : « *L'Autre Afrique* se veut, dans son approche de l'information, constructive et positive, avec des propositions concrètes pour résoudre les problèmes qui sont ceux de l'Afrique aujourd'hui ». Car, poursuit-il, à côté de l'Afrique des drames que le journal n'entend pas occulter, il y a une autre Afrique, plus positive, faite d'hommes et de femmes qui travaillent, dans la discrétion, à améliorer leurs propres conditions de vie.

*L'Autre Afrique* innove dans ses rubriques en accordant une place aux ONG, à la société civile, aux débats d'idées...

\* 6, rue de Berri, 75008 Paris. Tél. : 01 53 53 54 54/Fax : 01 53 53 54 55/Mel : autreafrique@compuserve.com

**Abonnement de soutien à La Lettre de la CADE :**

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

Je désire recevoir pendant un an (9 numéros) *La Lettre de la CADE*  
Chèque de **150 francs** à verser à l'ordre d'ENDA Tiers Monde.